

# L'évaluation de 30 ans de politique linguistique volontariste au sein de la Communauté Autonome du Pays Basque

VALDES Béatrice\*  
TOURBEAUX Jérôme\*

Les ancêtres de la majeure partie de la population basque actuelle auraient occupé les deux versants des Pyrénées occidentales 5 000 ans avant notre ère, soit avant les colonisations indo-européennes. Ils parlaient certainement une langue appartenant à la famille eurasiennne qui s'étendait sur la quasi-totalité de l'Eurasie avant l'arrivée des Indo-Européens (Morvan, 1996). La langue basque serait issue de cette famille, ce qui expliquerait aujourd'hui sa situation d'isolat linguistique (Trask, 1997). D'ailleurs, lors de l'occupation romaine, d'aucuns témoignent de la présence de tribus – Aquitains, Autrigons, Cantabres, Caristes, Vardules, Vascons – dont l'idiome est inconnu.

Entre la chute de l'Empire romain et la constitution des royaumes de France et d'Espagne, les populations qui habitaient les territoires correspondant aux provinces basques actuelles furent tour à tour intégrés, partiellement ou non, au Duché de Vasconie, au Royaume de Pampelune, au Royaume de Navarre ou au Royaume de Castille. Du côté espagnol, afin de s'assurer de la loyauté de la population basque, les autorités successives leur accordèrent des *fueros* – c'est-à-dire des droits particuliers, tels que des franchises, des exemptions d'impôts, ou une certaine autonomie politique locale – et prêtèrent serment de les respecter. Du côté français, l'Ancien Régime garantissait également une large autonomie politique et des libertés aux Basques.

En France, la Révolution française met fin à ces privilèges par la volonté d'organiser la société avec des normes du droit positif (Bidart, 2003). En outre, l'idéologie jacobine homogénéisante installe une tradition monolingue au profit de la langue française (Crépon, 2001). L'objectif est de forger une unité nationale, au paysage culturel et politique uniforme (Murray, 2003). Ce monolinguisme prendra une place de plus en plus importante, tout au long du XIX<sup>e</sup> et au cours de la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, parallèlement à l'intensification du sentiment national (Lodge, 1997). Ce n'est qu'à partir des années 1950 que s'opère une reconnaissance des langues régionales (Leclerc, 2012). Toutefois, les législations successives<sup>1</sup> qui organisent cette reconnaissance s'avèrent modestes et n'introduisent pas d'enseignement obligatoire des langues régionales dans les territoires concernés. Le statut ambigu des langues régionales est constitutionnalisé en 2008 avec l'introduction de l'article 75-1 qui énonce

---

<sup>1</sup> Lois Deixonne (1951), Haby (1975), Bas-Lauriol (1975) et Toubon (1994).

\* COMPTRASEC – IEDUB, Université Bordeaux IV.

que « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France », puisque selon l'article 2 de la Constitution : « La langue de la République est le français ». Dès lors, la transmission familiale reste encore aujourd'hui le principal moyen d'acquisition de la langue basque en *Iparralde* ou Pays Basque Nord (PBN), et il n'y a pratiquement pas d'intégration linguistique des populations non-natives (Oyharçabal, 1997). Il en résulte une diminution du nombre de bascophones au fil des générations (Urteaga, 2002). On observe toutefois, depuis le milieu des années 1990, l'institutionnalisation progressive d'une politique linguistique favorable à la langue basque, qui a abouti, en 2005, à la création de l'Office public de la langue basque (Itçaina, 2010). Il a pour mission principale de concevoir, définir et mettre en œuvre une politique linguistique publique et concertée en faveur de la langue basque, en associant des représentants de l'État français, de la Région Aquitaine, du Département des Pyrénées-Atlantiques, du Syndicat intercommunal de soutien à la culture basque et du Conseil des élus du Pays Basque.

En Espagne, les fueros sont supprimés en 1876 à la fin de la dernière guerre carliste (Rojo Hernandez, 2002). Les carlistes, soutenus par les Basques, sont partisans d'une monarchie absolue traditionnelle favorable aux fueros. Ils sont finalement battus par les tenants d'une monarchie constitutionnelle centralisatrice. En réaction à ce qui est vécu comme une occupation et par rejet de la population basque « impure » issue de l'immigration<sup>2</sup>, Sabino Arana développe, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une théorie nationaliste et fonde le Parti nationaliste basque (PNV) (Elorza, 2001), dont l'objectif est de retrouver la souveraineté perdue et l'indépendance du pays basque espagnol et français réunis. Au XX<sup>e</sup> siècle, la période franquiste, qui s'accompagne d'une politique répressive notamment à l'égard de la culture basque – tel que l'interdiction de l'usage du basque – en vue d'uniformiser l'Espagne, voit naître en 1959 le mouvement ETA (*Euskadi Ta Askatasuna*) dont l'ambition est de « libérer » le Pays Basque. L'ETA considère que la langue et la culture constituent les principaux marqueurs de l'identité basque (Gurutz, 1981). Ce point de vue sera également adopté par le PNV lors de la transition démocratique, au cours de laquelle il abandonne officiellement les thèses racistes, en considérant la volonté d'intégration comme le facteur déterminant d'appartenance à la communauté basque. C'est au cours de cette période que l'Espagne est réorganisée sous la forme d'un État d'autonomies. En effet, la Constitution espagnole de 1978, dans son article 2, énonce qu'elle « garantit le droit à l'autonomie des nationalités et des régions » qui composent l'Espagne, ce que d'aucuns considèrent comme une « nation de nations » (Maldonado Gago, 1995) ou un « État multinational » (Requejo, 2007). Le volet linguistique de la Constitution (article 3) dispose que « Le castillan est la langue espagnole officielle de l'État », mais également que « Les autres langues espagnoles sont aussi officielles dans leurs communautés autonomes respectives conformément à leurs statuts ». Sous ce cadre juridique, la *Loi organique du 18 de décembre 1979*, qui crée le *statut d'autonomie* de la Communauté autonome du Pays Basque (CAB), établit que « L'euskara [ou langue basque], langue propre du peuple basque, a, comme le castillan, le caractère de langue officielle en Euskadi, et tous les habitants ont le droit de connaître et d'employer les deux langues » (article 6). Rapidement, en novembre 1982, le PNV, au pouvoir, fait voter la *Loi fondamentale sur la normalisation de l'usage de l'euskara* par le parlement basque<sup>3</sup>. En plus de confirmer les dispositions du Statut d'autonomie (articles 2 et 3 notamment), la

<sup>2</sup> À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'exploitation des mines et l'essor de l'industrie sidérurgique basques nécessitent l'afflux de main-d'œuvre en provenance des autres régions espagnoles (Ruiz Olabuénaga et Blanco, 1994).

<sup>3</sup> Depuis la création de la CAB, le PNV est toujours arrivé en tête aux élections. Cependant, depuis 2009, le PNV a perdu la présidence du gouvernement basque au profit d'une coalition de partis non nationalistes.

loi précise que « tous les citoyens [ont] le droit d'utiliser autant l'euskara que le castillan dans leurs communications avec l'Administration publique » de la CAB (article 6) et surtout, que « tout élève [a] le droit de recevoir un enseignement tant en euskara qu'en castillan dans les différents niveaux du système d'éducation » (article 15). L'objectif de ces dispositions est de faire en sorte que tout élève puisse « posséder une connaissance pratique suffisante des deux langues officielles une fois terminées les études obligatoires et assure l'usage de l'euskara sur le territoire, en faisant de cette langue un véhicule normal d'expression ». Les nationalistes ont donc pour volonté de (re-)basquiser la société grâce au développement d'un enseignement immersif, afin de pallier à l'affaiblissement de la transmission intergénérationnelle du basque que l'on observe depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Haarmann, 1973).

Nous montrerons que cette politique volontariste permet d'augmenter la part de bascophones dans la CAB (Valdes et Tourbeaux, 2010), alors qu'au contraire, au PBN, l'absence de mesures d'envergures en faveur du basque conduit à son déclin. Or, au pays basque – étymologiquement « le pays de ceux qui parlent le basque » (Laborde, 1997) – la question de la langue basque ou Euskara est centrale : parler basque c'est faire partie de la famille basque (Coyos, 2005). Nous verrons donc ce qu'impliquent cette situation démolinquistique – induite par des situations juridique, administrative et politique disparates – et la connaissance du basque sur le processus d'identification des individus et sur leur vision de l'identité basque dans chacun de ces territoires, à savoir la CAB et le PBN<sup>4</sup>.

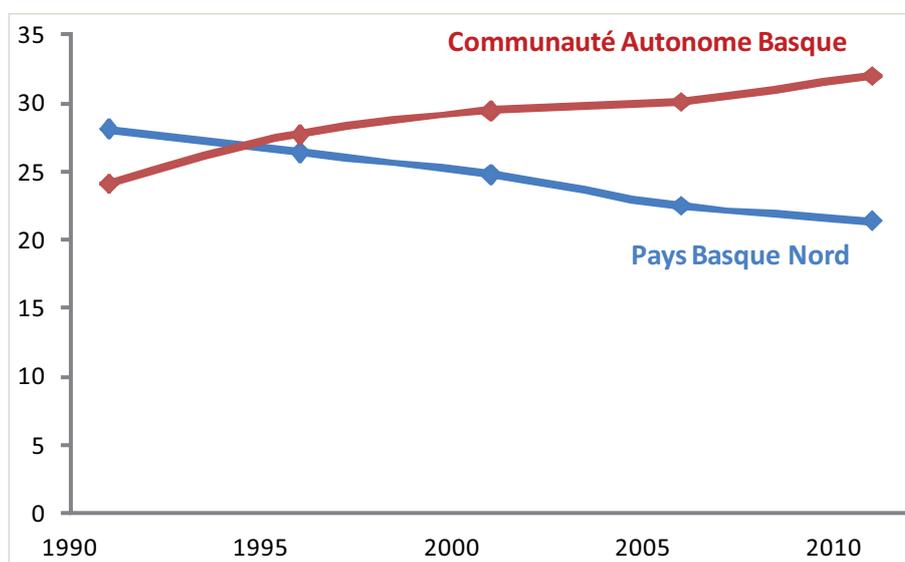
Les résultats que nous présentons sont issus de l'exploitation statistique des enquêtes sociolinguistiques réalisées dans l'ensemble du Pays basque à intervalle régulier – tous les cinq ans – depuis 1991 et de l'enquête *Identité et culture basque au début du XXI<sup>e</sup> siècle* menée en 2005.

## L'évolution démolinquistique

Selon les données de l'enquête sociolinguistique de 2011, la population du Pays Basque âgée de 16 ans et plus est inégalement répartie sur le territoire. On compte près de 1,9 millions habitants dans la CAB contre seulement un peu plus de 240 000 habitants au PBN.

Alors que la population totale qui habite au Pays Basque est en constante augmentation depuis au moins le XIX<sup>e</sup> siècle, la part de bascophones diminue jusque dans les années 1980 dans la CAB, et se poursuit encore aujourd'hui au PBN (voir figure 1). Si cette diminution peut s'expliquer en partie par les politiques de centralisation et d'homogénéisation culturelles menées par la France et l'Espagne, voire parfois répressives comme sous la dictature franquiste, les causes résident pour l'essentiel ailleurs. En effet, le maintien d'une langue en situation de bilinguisme dépend en grande partie de sa valeur sociale, elle-même déterminée par la position sociale de ses locuteurs (Bourdieu, 2001). Or, les basques, en particulier les femmes, ont longtemps considéré le basque comme une langue du passé et rurale. Dès lors, apprendre le français – ou l'espagnol – était synonyme de modernité et éventuellement de mobilité sociale ascendante (Urteaga, 2002).

<sup>4</sup> Dans cette recherche, nous laisserons de côté la Communauté forale de Navarre en raison de la spécificité de ce territoire, notamment de son hétérogénéité quant à la composition de sa population et à l'absence de la co-officialité castillan/basque sur une partie de son territoire.

Figure 1. Proportion de bilingues dans la CAB et au PBN<sup>5</sup>

Source : Enquêtes sociolinguistiques. Vice-ministère de la politique linguistique, Gouvernement basque/Office public de la langue basque, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011

Plus récemment, et encore aujourd'hui au PBN, la non-transmission du basque et le faible engouement pour son apprentissage résultent de sa dimension utilitaire réduite (Coyos, 2005) et de son inutilité sociale, en particulier perçue comme telle par les professions libérales et intellectuelles, les chefs d'entreprises ainsi que la population originaire d'autres régions françaises et de l'étranger (Urteaga, 2005). Or, ces derniers composent près de la moitié de la population du PBN.

En revanche, la situation diffère sensiblement dans la CAB. D'une part, les lois linguistiques votées par les nationalistes depuis les années 1980 permettent de mener une politique volontariste dans les domaines administratif, médiatique et culturel (Léonard, 2004) qui revitalisent l'image du basque. Mais surtout, la politique linguistique qui introduit un enseignement immersif en basque s'est traduite par l'augmentation de la part de bascophones espagnols.

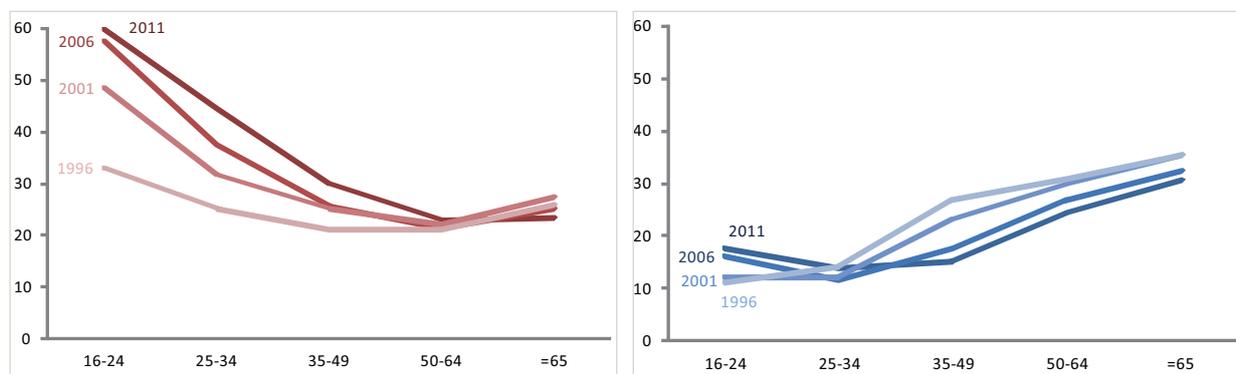
L'effet de la politique linguistique est particulièrement visible lorsque l'on s'intéresse à la proportion de bascophones selon l'âge (voir figure 2). Au fil des enquêtes, plus la population de la CAB est jeune et plus ils sont bascophones. La comparaison avec le PBN est d'autant plus frappante que la situation démolinguistique était jusqu'à récemment favorable du côté français, comme le montre la proportion de bascophones âgés.

On observe cependant le maintien voire une légère progression de la proportion de bascophones au sein du PBN parmi les plus jeunes, du fait du récent développement de l'enseignement en langue basque, notamment dans l'associatif et le privé (Urteaga, 2002). Cette nouvelle tendance est certainement le fruit d'une prise de conscience du risque de la disparition du basque à terme, mais aussi le moyen d'affirmer une appartenance identitaire.

<sup>5</sup> L'enquête sociolinguistique de 1991 estime à 33 % la proportion de bascophones. Cette proportion est certainement surestimée à la lecture des résultats de l'enquête sociolinguistique de 1996 (Oyharçabal, 1997). Cette dernière a été améliorée en y impliquant l'INSEE qui a procédé à la sélection de l'échantillon. Nous avons « corrigé » la proportion de 1991 par interpolation linéaire.

L'enseignement immersif apparaît donc comme un outil efficace de rebasquisation de la société. Toutefois, son efficacité est inférieure à celle que l'on peut observer dans d'autres communautés autonomes, comme en Catalogne ou en Galice (Valdes et Tourbeaux, 2011). Comme nous l'avons déjà évoqué, le basque est un isolat linguistique particulièrement difficile à apprendre pour les individus qui n'y ont pas été initié dès le plus jeune âge, alors que le catalan et le galicien sont des langues romanes assez proches du castillan, et donc plus facilement assimilables, notamment par ceux qui sont nés dans d'autres communautés autonomes espagnoles (Alén Garabato et Boyer, 1997).

**Figure 2.** Proportion de bilingues dans la CAB et au PBN, selon l'âge atteint à l'enquête  
Communauté Autonome Basque Pays Basque Nord



Source : Enquêtes sociolinguistiques. Vice-ministère de la politique linguistique, Gouvernement basque/Office public de la langue basque, 1996, 2001, 2006, 2011

Néanmoins, alors qu'en 1991 la plupart des bilingues étaient bascophones d'origine, c'est-à-dire qu'ils avaient acquis la langue basque à la maison comme seule langue maternelle, la 5<sup>e</sup> enquête socio-linguistique nous apprend qu'en 2011 plus de la moitié des bilingues de 16-24 ans (51,9 %) sont des nouveaux bascophones – ou *euskaldunberri* en basque –, c'est-à-dire qu'ils ont appris le basque à l'école ou dans les cours d'adultes.

Après avoir montré ce qu'il en était de l'évolution démolinguistique au sein du Pays Basque, nous allons voir qu'elle est l'incidence de la connaissance du basque sur le processus d'identification des individus et sur leur vision de l'identité basque. En effet, comme nous l'avons évoqué, la langue basque est un enjeu politique majeur, notamment parce qu'elle est considérée comme un élément essentiel de la basquité.

## La relation entre la langue et l'identité basque

### La population du Pays Basque

Lorsque l'on s'intéresse à la répartition de la population qui réside au Pays Basque selon son origine (voir tableau 1), on voit que :

- ceux qui y sont nés avec deux parents qui y sont également nés représentent plus de 40 % des effectifs. Et ce aussi bien du côté français, qu'espagnol. Un peu plus de la moitié de cette popu-

lation est bascophone, c'est-à-dire parle bien le basque<sup>6</sup>. Cette sélection ne tient pas compte de l'âge, mais comme on l'a vu précédemment, la population bascophone de la CAB est plus jeune que celle du PBN.

– Près de la moitié de la population du PBN n'est pas native du Pays Basque alors que c'est le cas de seulement ¼ de la population de la CAB. C'est dans cette population non native que l'on a la plus faible part de bascophones. Dans la CAB elle est constituée principalement d'individus relativement âgés, qui n'ont pas profité du système d'enseignement basquisant.

– Les individus nés au Pays Basque avec 1 seul ou aucun parent natif du Pays Basque constituent les groupes les moins nombreux, surtout côté français. Ceux du PBN sont deux fois moins bascophones que ceux de la CAB. Ceci s'explique par le système d'enseignement immersif en Espagne.

– Notons enfin que les individus natifs du Pays Basque, nord ou sud, qui ont 1 seul parent basque sont entre 1,5 et 2 fois plus bascophones que ceux qui n'ont aucun parent basque. L'explication réside dans le fait que les individus qui ont moins la possibilité de parler basque à la maison peuvent le perdre. D'ailleurs, ceux qui ont un seul parent basque sont nettement moins bascophones que ceux qui en ont 2. Ces derniers peuvent plus facilement pratiquer le basque à la maison, avec leurs 2 parents.

**Tableau 1.** Répartition (%) de la population de la CAV et du PNB selon son origine

Origine	Communauté Autonome Basque	Pays Basque Nord
Basque	45 (54)	42 (56)
Basque – 1 seul parent Basque	14 (33)	8 (14)
Basque – aucun parent Basque	16 (20)	5 (8)
Hors du Pays Basque	25 (4)	45 (4)
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

N : 3822.

Note : les nombres entre les parenthèses sont la proportion de bascophones.

Source : Enquête *Identité et culture basques au début du XXI<sup>e</sup> siècle*. Bureau de prospective sociologique du gouvernement basque de la CAB, Société d'études basques *Eusko Ikaskuntza*, Institut culturel basque, 2005.

## Le sentiment d'appartenance basque

Si l'on s'intéresse au sentiment d'appartenance des individus (voir tableau 2), on voit que dans la CAB, ceux qui se sentent Basques<sup>7</sup> sont majoritaires, alors qu'au PBN, c'est l'appartenance française qui prédomine. Cependant, quelques nuances sont à apporter :

– On observe tout d'abord un effet « langue ». Les bascophones se sentent toujours plus Basques que les non-bascophones, quel que soit l'origine. Ils sont même majoritaires à se sentir Basques côté espagnol, à l'exception des individus qui ne sont pas originaires du Pays Basque (45 %). Une analyse toutes choses égales par ailleurs (voir tableau 3) nous permet de constater que les bascophones de la CAB ont 3 fois plus de chances de se sentir basque que les non-bascophones, contre 10 fois plus au PBN. L'écart

<sup>6</sup> Qui parlent « assez bien » et « très bien » basque selon l'enquête *Identité et culture basques au début du XXI<sup>e</sup> siècle*.

<sup>7</sup> C'est-à-dire qui se sentent uniquement Basque ou plus Basque qu'Espagnol ou Français.

est donc beaucoup plus grand en France où les individus qui ne parlent pas basque ont davantage été assimilés culturellement qu'en Espagne.

– Après l'effet « langue », on peut également remarquer un effet « territoire » : les bascophones de la CAB se sentent toujours plus Basques que les bascophones du PBN, sauf en ce qui concerne des individus qui ne sont originaires du Pays Basque, pour lesquels les taux observés dans la CAB et le PBN sont voisins. Les politiques d'assimilation françaises ont donc partiellement réduit le sentiment d'appartenance basque parmi les bascophones. Remarquons aussi que du côté français, les non-bascophones se sentent majoritairement Français, alors qu'ils se sentent quand même majoritairement Basques du côté espagnol. C'est un peu moins vrai pour les individus qui n'ont pas de parents basques et surtout, pour ceux qui sont originaires d'un autre territoire.

**Tableau 2.** Sentiment d'appartenance basque (%) de la population de la CAV et du PNB selon son origine et ses compétences linguistiques

Origine	Bascophone	Communauté Autonome Basque	Pays Basque Nord
Basque	Oui	84	43
	Non	61	13
Basque 1 seul parent Basque	Oui	64	51
	Non	54	15
Basque aucun parent Basque	Oui	64	30
	Non	42	10
Hors du Pays Basque	Oui	45	47
	Non	14	2

N : 3822.

Source : Enquête *Identité et culture basques au début du XXI<sup>e</sup> siècle*. Bureau de prospective sociologique du gouvernement basque de la CAB, Société d'études basques *Eusko Ikaskuntza*, Institut culturel basque, 2005.

Enfin un 3<sup>e</sup> effet est visible : un effet « origine », plus les individus ont des origines qui s'ancrent dans le Pays Basque et plus ils se sentent Basques. Cet effet de l'origine concerne essentiellement la CAB. L'examen des probabilités nous montre que dans la CAB, avoir une origine basque augmente considérablement le sentiment d'appartenance basque, beaucoup plus que dans le PBN. Là encore, les politiques centralistes menées par le passé en France expliqueraient ce phénomène.

Sur ce point on peut donc conclure qu'il y a manifestement un « effet langue », où la connaissance du basque augmente sensiblement la probabilité de se sentir Basque, voire constitue « un argument de bornage symbolique des populations » (Bidart, 2002 : 125). Toutefois, cet effet « langue » est tempéré par d'autres facteurs :

– En France, les taux relativement élevés d'appartenance française que l'on a observés, peuvent en partie s'expliquer par les politiques assimilationnistes passées, mais aussi par la volonté de se distinguer des militants nationalistes. Ainsi, ils peuvent « privilégier leur part de francité et atténuer, voire occulter en eux-mêmes la part de basquité » (Bidart, 2002 : 125).

– En outre, les différences entre territoires montrent que l'on est en présence de « deux Pays Basques, totalement distincts parce que héritiers de deux histoires, de deux rapports à deux États-

nations complètement différents, au moins sur deux points ». D'une part le « puissant État-nation français contraste fortement avec un projet d'État d'autonomies espagnol plutôt faiblement structuré ; par ailleurs, l'État-nation espagnol a connu entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle plusieurs guerres civiles [...] Dans une guerre civile, l'ennemi est intérieur, alors que la France n'a connu que des guerres où l'ennemi était extérieur. Cela donne des sentiments collectifs, des subjectivités, des biographies, des façons d'être et de se penser différentes de part et d'autre de la frontière » (Bidart, 2002 : 128).

**Tableau 3.** Modèles de régression logistique mesurant la probabilité de se sentir basque dans la CAB et le PBN

	Communauté Autonome Basque	Pays Basque Nord
<b>Bilinguisme</b>		
Oui	2.945***	8.018***
<i>Non</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
<b>Sexe</b>		
Homme	0.963	1.608***
<i>Femme</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
<b>Âge</b>		
<i>16-30 ans</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
31-50 ans	1.080	0.717***
51 ans et plus	1.021	0.492***
<b>Niveau d'études</b>		
Supérieur au bac	0.512***	1.454***
<i>Bac et moins</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
<b>Situation professionnelle</b>		
Actif occupé	1.200	1.190***
<i>Inactif</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
<b>Origine</b>		
Basque	10.421***	3.922***
Basque – 1 seul parent Basque	6.102***	4.898***
Basque – aucun parent Basque	4.158***	2.808***
<i>Hors du Pays Basque</i>	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>

N : 3822.

Note : \*\*\* p. 0,001 ; \*\* p. 0,01 ou \* p. 0,05.

Note de lecture : Au PBN, les chances des individus bascophones de se sentir basque sont 8,018 fois plus élevées que celles des non-bascophones, avec le sexe, l'âge, le niveau d'études, la situation professionnelle et l'origine contrôlés.

Source : Enquête *Identité et culture basques au début du XXI<sup>e</sup> siècle*. Bureau de prospective sociologique du gouvernement basque de la CAB, Société d'études basques *Eusko Ikaskuntza*, Institut culturel basque, 2005.

## Le regard sur l'identité basque

Nous allons terminer cette communication avec l'analyse des réponses à la question qui demandait aux enquêtés d'indiquer les conditions les plus importantes pour qu'une personne puisse se considérer comme « Basque » (voir tableaux 4) :

- On peut tout d'abord noter quelques différences territoriales : les habitants du PBN associent l'identité basque en priorité avec le lieu de naissance au Pays Basque, c'est-à-dire un critère territorial. Suivi d'un critère linguistique : « parler basque », puis d'un critère essentialiste : « avoir des ancêtres basques ». Vient ensuite un critère utilitariste : « vivre et travailler au Pays Basque ». Les approches constructiviste : « vouloir être Basque », et militante : « être défenseur du Pays Basque », arrivent en retrait. Les autres items sont plus rarement cités par les enquêtés, c'est-à-dire « avoir un nom basque », « pratiquer des arts, ou un sport basque ». En revanche, les habitants de la CAB fondent l'identité basque surtout sur la « volonté d'être basque » et sur le fait de « vivre et de travailler en Pays Basque ». Viennent ensuite la réponse « être né au pays basque » puis « parler basque » et « être défenseur du Pays Basque ».
- Ensuite, on peut voir que l'« effet langue » semble aussi avoir une incidence, bien que limitée. Par rapport aux non-bascophones, les bascophones associent surtout l'identité basque au fait de « parler basque ».
- Enfin, l'origine des résidents au Pays Basque n'explique pas significativement la variabilité des réponses données à cette question.

Nous pouvons donc dire que les opinions sur les composantes de l'identité basque paraissent dépendre plus du territoire auxquels on appartient que d'autres facteurs comme les compétences linguistiques ou l'origine des individus.

Il semble qu'au PBN la condition pour être Basque est prise comme quelque chose qu'on possède de naissance, où le « déterminisme des origines empêche toute intégration » (Itçaina, 2010 : 23). L'exception serait la condition de parler basque : bien qu'elle soit une condition que quelqu'un peut acquérir, elle est une caractéristique qui se reçoit en famille, surtout au PBN en l'absence d'une politique volontariste en faveur de l'apprentissage de la langue basque.

Dans la CAB, au contraire, la condition pour être basque est fondée davantage sur des facteurs acquis. La conception de l'intégration apparaît plus ouverte où prédominent des critères constructiviste et utilitariste de l'identité plutôt qu'essentialistes.

## Discussion et conclusion

Pour conclure, on peut rappeler plusieurs éléments :

Notre étude a permis d'observer la diminution de la proportion de bascophones au sein du PBN du fait d'une moindre transmission familiale de la langue basque au fil des générations. Au contraire, la part des bascophones dans la CAB augmente depuis la mise en place, dans les années 1980, d'une politique volontariste en faveur de son apprentissage dans les établissements scolaires publics. Ceci explique l'inversion des courbes générationnelles entre les bascophones du Pays Basque français et espagnol.

**Tableaux 4 (a et b).** Conditions les plus importantes pour qu'une personne puisse se considérer comme « basque » (%), selon l'origine et les compétences linguistiques de la population

**A. Communauté Autonome Basque**

Origine	Pays Basque		Pays Basque (1 seul parent Basque)		Pays Basque (aucun parent Basque)		Hors du Pays Basque	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Bascophone								
Être né au Pays Basque	14	24	14	26	28	23	5	13
Avoir un nom basque	2	2	0	4	0	1	0	1
Avoir des ancêtres basques	2	3	2	5	4	2	5	2
Vie et travaille au Pays Basque	17	23	19	23	22	25	23	30
Parler basque	18	2	15	3	4	4	9	5
Être défenseur du Pays Basque	9	8	11	8	5	7	9	6
Pratiquer des arts basques	0	0	0	1	0	0	0	0
Pratiquer un sport basque	0	0	0	1	0	0	0	0
Vouloir être Basque	27	23	26	16	21	21	23	20
Autre condition	2	2	1	1	1	2	5	1
Ne sait pas / Ne répond pas	9	11	13	12	15	15	23	22
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

N : 1204.

Source : Enquête *Identité et culture basques au début du XXI<sup>e</sup> siècle*. Bureau de prospective sociologique du gouvernement basque de la CAB, Société d'études basques *Eusko Ikaskuntza*, Institut culturel basque, 2005.

**B. Pays Basque Nord**

Origine	Pays Basque		Pays Basque (1 seul parent Basque)		Pays Basque (aucun parent Basque)		Hors du Pays Basque	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Bascophone								
Être né au Pays Basque	26	29	14	29	39	34	8	26
Avoir un nom basque	2	4	2	3	0	1	3	3
Avoir des ancêtres basques	13	17	11	18	22	15	13	16
Vie et travaille au Pays Basque	13	12	8	13	4	10	11	12
Parler basque	25	16	35	16	24	18	25	19
Être défenseur du Pays Basque	5	5	7	5	0	10	12	7
Pratiquer des arts basques	1	1	0	2	0	2	0	1
Pratiquer un sport basque	0	1	0	0	0	2	0	1
Vouloir être Basque	9	7	15	9	11	4	14	5
Autre condition	1	1	2	1	0	0	2	2
Ne sait pas / Ne répond pas	4	7	7	4	0	3	12	9
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

N : 1610.

Source : Enquête *Identité et culture basques au début du XXI<sup>e</sup> siècle*. Bureau de prospective sociologique du gouvernement basque de la CAB, Société d'études basques *Eusko Ikaskuntza*, Institut culturel basque, 2005.

C'est-à-dire que ce sont davantage les jeunes qui parlent basque du côté espagnol, tandis que ce sont davantage les plus âgés qui le parlent du côté français.

On constate également un effet de la langue, avec la connaissance du basque qui augmente la probabilité de se sentir Basque. Cet « effet langue » est pondéré par un effet « territoire » qui se manifeste par un sentiment de basquité plus prononcé parmi les bascophones de la CAB que les bascophones du PBN. De même, on observe un effet « origine » : plus les individus ont des origines qui s'ancrent dans le Pays Basque et plus ils se sentent Basques, mais dans ce cas, essentiellement dans la CAB.

Enfin, il apparaît que les habitants de la CAB se montraient plus ouverts que ceux du PBN sur les conditions pour être Basques et donc, sur leur conception de l'intégration en se fondant davantage sur des facteurs acquis.

Pour expliquer cette différence territoriale entre le PBN et la CAB on peut émettre une hypothèse : jusqu'à récemment, et encore aujourd'hui peut être, la politique menée par l'État français reposait sur un système programmé de suppression des différences culturelles au nom du progrès et de l'intégration nationale (Clastres, 1980). Dès lors, sans reconnaissance institutionnelle et sans présence de la langue basque dans l'espace public, car dépourvue de toute utilité sociale, le basque s'est considérablement affaibli au sein du PBN. Du moins, c'est la lecture politique et sociale que font de nombreux Basques français. Face à cette situation où leur culture est perçue comme menacée, d'aucuns exposent en réaction un repli identitaire – ou une « identité réactive » (Portes et Rumbaut, 2001), alors que paradoxalement, dans l'ensemble ils se sentent moins exclusivement Basques que leurs voisins Espagnols.

## Références bibliographiques

- Alen Garabato M.C., Boyer H., 1997, « Politiques linguistiques de deux communautés "historiques" d'Espagne : la Catalogne et la Galice », *Mots*, 52, p. 37-51.
- Bidart P., 2002, « Construction et devenir de la bipolarité culturelle, basque et français », *Hérodote*, n° 105, p. 123-128.
- Bidart P., 2003, « Héritage, dynamique et tension au Pays basque français », *Ethnologie française*, n° 2003/3, Vol. 33, p. 443-450.
- Bourdieu P., 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.
- Clastres P., 1980, *Recherches d'anthropologie politique*, Paris, Seuil.
- Coyos J.-B., 2005, « L'enseignement suffit-il à "sauver" une langue menacée ? L'exemple du Pays Basque », *Lapurdum* [En ligne], n° 10, [<http://lapurdum.revues.org/40>].
- Crépon M., 2001, « Ce qu'on demande aux langues (autour du Monolinguisme de l'autre) », *Raisons politiques*, 2001/2(2), p. 27-40.
- Itçaina X., 2010, « Appartenances linguistiques, identités collectives et pratiques culturelles en Pays Basque », *Cultures & Conflits*, n° 79-80, p. 19-36.
- Gurutz J. B., 1981, *Ideología y estrategia política de ETA. Análisis de su evolución entre 1959 y 1968*, Madrid, Siglo XXI de España.
- Haarmann H., 1973. *Soziologie der kleinen Sprachen Europas*, Hamburg, Buske.

- Laborde D., 1997, « *Politique culturelle et langue basque. Le centre culturel du Pays Basque (1984-1988)* », *Lapurdum* [En ligne], n° 2, [<http://lapurdum.revues.org/1834>].
- Leclerc J., 2012, « *La politique des langues régionales et minoritaires* » dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, [<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/france.htm>].
- Leonard J.-L., 2004, « *Données statistiques de la pratique du basque et théorie de l'intégration* », *Cahiers AFLS* [En ligne], Vol. 10, n° 2, [<http://www.afls.net/cahiers/10.2/leonard.pdf>].
- Lodge R.A., 1997, *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard.
- Maldonado Gago J., 1995, « *España, una nación de naciones* », *Política y Sociedad*, n° 20, p. 23-33.
- Morvan M., 1996, *Les Origines linguistiques du basque*, Talence, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Murray D.S., 2003, « *L'évolution des frontières de l'état français et de l'identité culturelle basque : perspectives anthropologiques* », *Lapurdum* [En ligne], n° 8, [<http://lapurdum.revues.org/1164>].
- Oyharçabal B., 1997, « *La situation de la langue basque en Pays Basque Nord* », *Lapurdum* [En ligne], n° 2, [<http://lapurdum.revues.org/1777>].
- Portes A., Rumbaut R., 2001, *Legacies. The story of the immigrant second generation*, Berkeley and LA, University of California Press.
- Requejo F., 2007, *Federalismo plurinacional y pluralismo de valores : el caso español*, Madrid, Centro de Estudios Políticos y Constitucionales.
- Rojo Hernandez S., 2002, « *Le Pays basque : une région en quête d'identité* », *Amnis* [En ligne], n° 2, [<http://amnis.revues.org/161>].
- Ruiz Olabuénaga J.I., Blanco C., 1994, *La inmigración vasca : análisis trigeneracional de 150 años de inmigración*, Bilbao, Universidad de Deusto.
- Trask R.L. 1997, *The History of Basque*, London/New York, Routledge.
- Urteaga E., 2002, « *La langue basque au Pays Basque : diagnostic, évolution et prospective* », *Lapurdum* [En ligne], n° 7, [<http://lapurdum.revues.org/1036>].
- Urteaga E., 2005, « *Les langues régionales dans le BAB* », *Lapurdum* [En ligne], n° 10, [<http://lapurdum.revues.org/88>].
- Valdes B., Tourbeaux J., 2010, « *L'identification des facteurs de transmission de la langue basque, et leur impact sur son devenir, dans la Communauté autonome du Pays Basque* », *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 39, n° 1, p. 91-113.
- Valdes B., Tourbeaux J., 2011, « *Analyse des facteurs de transmission du basque, du catalan et du galicien en Espagne* », *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 40, n° 1, p. 39-59.